

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du Comité Consultatif de l'Éducation Spécialisée – **Rencontre N° 10**

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, M ^{me} Stefania Forbes Sigurdson, Conseillère scolaire,
Membres d'organismes présents	M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH M ^{me} Marguerite Schabas, représentante d' <i>Autism Ontario – Metro Toronto Chapter</i> M ^{me} Nancy Komi, représentante de <i>Epilepsy Southwestern Ontario</i> M ^{me} Lara Pietrolungo, directrice de <i>Boomerang Health</i> M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto M ^{me} Joanne Bovine, représentante de Contact Niagara
Membres de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M ^{me} Dounia Bakiri, Surintendance de l'Éducation M ^{me} Renée Gauthier, Direction des services aux élèves M ^{me} Annette Petitpas, Direction des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la :

Réunion du : Comité Consultatif de l'Éducation Spécialisée

Date : **le 11 juin 2024**

Heure : à compter de 17h30

Lieu : Rencontre sur la plateforme TEAMS

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

ORDRE DU JOUR

RENCONTRE N° 10

1. Appel des members
2. Reconnaissance du territoire
3. Affaires courantes :
 - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 3.3 Adoption du procès-verbal n° 9 de la rencontre du 7 mai 2024
 - 3.4 Questions du procès-verbal n° 9 de la rencontre du 7 mai 2024
4. Tour de table : Mises à jour des organismes
5. Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025
 - 5.1 Résultats de la consultation
 - 5.2 [Plan annuel de l'enfance en difficulté 2024-2025](#)
6. Ouverture d'une classe d'apprentissage alternatif (CAA) à Peel
7. Transition vers l'école
8. Camps d'été à venir
9. Sondage Sujets/thématiques d'intérêt pour l'année 2024-2025
10. Correspondance
 - 6.1 Lettre du Conseil Scolaire Catholique Nouvelon – Les Lignes directrices relatives aux Services de réadaptation pour enfants et aux Services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire (août 2023)
11. Date des prochaines réunions du CCÉS
 - Rencontres n° 1 et n° 2 **le 8 octobre 2024** à 17 h 30 sur TEAMS
12. Levée de la reunion

Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

[Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca](#)

[Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?](#)

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE **N° 9** DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (CCÉS)

Le 9 AVRIL 2024

Le comité tient la **rencontre n° 9** de 17 h 35 à 18 h 22 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire M. David O'Hara, Conseiller scolaire (Membre suppléant)
Membre du Conseil absent	M ^{me} Stefania Forbes Sigurdson, Conseillère scolaire
Membres représentants d'organismes présents	M ^{me} Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto (17 h 39) M. Aliou Sene, de CAMH M ^{me} Marguerite Schabas, d' Autism Ontario – Metro Toronto Chapter M ^{me} Nancy Komi, de Epilepsy Southwestern Ontario
Membres représentants d'organisme absents	M ^{me} Lara Pietrolungo, de Boomerang Health M ^{me} Joanne Bovine, de Contact Niagara
Membres de l'administration présents	M ^{me} Dounia Bakiri, surintendance de l'éducation M ^{me} Renée Gauthier, direction des services aux élèves M ^{me} Annette Petitpas, direction des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CCES_no_9_-_7_mai_2024.pdf

Le conseiller Fortin souhaite la bienvenue aux membres du comité CCÉS. Il procède avec l'appel des membres.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Conseiller Fortin lit la reconnaissance des territoires.

Réunion n° 9 du comité consultatif de l'éducation spécialisée - 7 mai 2024

3. AFFAIRES COURANTES :

3.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller O'Hara, appuyé par, M^{me} Schabas, propose :

QUE l'Ordre du jour soit approuvé.

ADOPTÉE

3.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

M^{me} Marguerite Schabas et le conseiller Lapointe déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement les écoles du CS Viamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré.

3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N° 8 DU 9 AVRIL 2024

M. Aliou, appuyé par M^{me} Aimable, propose:

QUE le procès-verbal n° 8 de la rencontre du 9 avril 2024 soit approuvé.

ADOPTÉE

3.5 QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N° 8 DU 9 AVRIL 2024

Aucune

4. TOUR DE TABLE : MISES À JOUR DES ORGANISMES

M^{me} Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto informe le Comité que pendant la semaine de la santé mentale, des sessions de formations seront offertes sur le thème de l'autocompassion. Il y aura également une séance de formation prévue le 13 mai 2024 sur le service à la clientèle. Tous les détails se trouvent sur leur site web. [Accueil | Centre-Francophone | Toronto \(centrefranco.org\)](https://www.centrefranco.org)

Réunion n° 9 du comité consultatif de l'éducation spécialisée - 7 mai 2024

M^{me} Marguerite Schabas, Autism Ontario – Metro Toronto Chapter informe le Comité de l'existence de bourses d'étude pour les personnes autistes et leurs familles. Durant la semaine de relâche et l'été, des subventions sont disponibles afin d'aider les familles à payer les coûts d'un travailleur de soutien pour que les jeunes qui participent aux camps. Elle encourage le comité à consulter leur site pour en apprendre davantage sur les ateliers et les services offerts aux familles et aux jeunes.

[Home | Autism Ontario](#)

M. Aliou Sene, de CAMH informe le comité qu'une série de formations est offerte à partir du mois de mai au sujet de traitement des dépendances à l'intention des prestataires de services qui œuvrent au sein des communautés francophones.

[formation gratuite sur le trouble de l'usage de cannabis](#)

5. CONSULTATION SUR LE PLAN PLURIANNUEL DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ 2024-2025

5.1 Rapport : Consultation-Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté

Mme Bakiri présente le rapport au comité sur la consultation du plan pluriannuel de l'enfance difficulté 2024-2025. Elle explique le processus et parcourt le calendrier de consultation et encourage les membres du comité à apporter leur rétroaction au besoin.

5.2 Mises à jour

Mme Bakiri présente les modifications apportées au plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025 dans un document regroupant les données qui sont mises à jour.

M. Aliou, appuyé par M^{me} Schabas, propose:

QUE le rapport en date du 7 mai 2024 intitulé *Consultation sur le Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025* soit reçu.

QUE le CCÉS recommande au Conseil scolaire Viamonde d'approuver le plan de consultation du plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025.

ADOPTÉES

Réunion n° 9 du comité consultatif de l'éducation spécialisée - 7 mai 2024

6. LES OUTILS SENSORIELS – DES OUTILS POUR FACILITER L'INTÉGRATION SENSORIELLE, L'AUTORÉGULATION ET L'APPRENTISSAGE

M^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves présente au comité les outils sensoriels qui faciliteront l'intégration sensorielle, l'autorégulation et l'apprentissage de nos jeunes. Elle aborde des exemples d'outils sensoriels qui appuient les élèves dans la modulation de leur comportement, les pauses sensorielles et les outils d'aide à la lecture et à l'écriture.

Voici les liens pour de ressources à ce sujet.

<http://www.servicesauxeleves.ca/>

[Intégration sensorielle \(padlet.com\)](https://www.padlet.com/)

Après une période de questions, le conseiller Lapointe, appuyé par M. Aliou, propose :

QUE la présentation en date du 7 mai 2024 intitulée *Les outils sensoriels – des outils pour faciliter l'intégration sensorielle, l'autorégulation et l'apprentissage* soit reçue

ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

Le comité prend connaissance de la correspondance.

Le conseiller O'Hara, appuyé par Mme Aimable, propose :

QUE la correspondance soit reçue

8. CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Mme Bakiri présente au comité le Calendrier des réunions pour l'année 2024-2025.

Le conseiller O'Hara, appuyé par le conseiller Lapointe, propose :

Réunion n° 9 du comité consultatif de l'éducation spécialisée - 7 mai 2024

QUE le rapport intitulé « *Calendrier des réunions du CCÉS pour 2024-2025* » soit reçu.

QUE le comité approuve le *Calendrier des réunions du CCÉS pour 2024-2025*.

ADOPTÉES

9. LA DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion n° 10 du Comité CCÉS se tiendra le **11 juin 2024** sur Teams à 17 h 30

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **18 h 22**, l'ordre du jour de la réunion n° 8 étant épuisé, le conseiller Lapointe, appuyé par M. Aliou, propose :

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE

La surintendante de l'éducation
Dounia Bakiri

Le président du comité,
Benoit Fortin

Consultation sur le Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION/COMMENTAIRES REÇUS

Introduction	
Processus de consultation	<p>-J'apprécie la possibilité de commenter les stratégies, interventions à utiliser, programmation à offrir, les placements offerts, l'allocation du personnel et des ressources, le développement professionnel et le processus de communication.</p> <p>-Changer l'image de la page couverture (mettre plusieurs élèves en avant plan qui représentent diverses communautés culturelles)</p>
Modèle général pour l'éducation de l'enfance en difficulté	<p>-Le modèle d'inclusion est favorable. Il serait par contre souhaité d'avoir une formation disponible pour les enseignants œuvrant avec des enfants éprouvant des défis de comportement (TDAH, Autisme) afin de les appuyer avec la planification d'activités, interventions et les stratégies d'offrir des choix afin de minimiser les conflits et refus de travail qui peuvent autrement résulter.</p> <p>-Il serait avantageux d'avoir accès de façon formelle à des périodes de rencontre CAP pour les enseignants titulaires et l'enseignant.e ressource à l'extérieur des rencontres d'équipe-école.</p>
Rôles et responsabilités	
Méthodes de dépistage précoce et stratégies d'intervention	<p>-Bien fait. Il faut un bon monitoring pour s'assurer que cela se fait comme en théorie.</p> <p>-L'accès à la CP EED au stade à risque permet d'outiller l'équipe au niveau de l'école afin d'intervenir tôt et dans un optique de prévention ou stratégies mises en pied de façon précoce. Il serait avantageux d'offrir des capsules de formation d'outils technologiques pour le personnel œuvrant auprès d'élèves qui utilisent de la techno d'aide - l'objectif étant pour le personnel d'avoir des exemples de comment en tenir compte dans leur planification d'activités à différents paliers du niveau moyen et intermédiaire.</p>
CIPR	
Évaluations éducationnelles et autres	-Longue attente, sinon rien à dire
Services auxiliaires de santé	
Catégories et définitions des anomalies	

Gamme des placements en EED	
PEI	
Écoles provinciales et écoles d'application	
Personnel de l'enfance en difficulté	
Perfectionnement professionnel	
Équipement	<p>-Il est temps de remplacer Kurzweil qui est assez compliqué et pas du tout intuitif. Il n'est pas très populaire parmi les apprenants en éducation spécialisée.</p> <p>-Le matériel sensoriel et l'appui de salles sensorielles sont des outils essentiels de fonctionnement dont un bon nombre d'élèves identifiés tirent profit. Les outils sensoriels distribués dans le cadre des ateliers de santé mentale lors du comité de gestion d'avril servent beaucoup en salle de classe. Ce sont d'excellents exemples de modélisation pour les directions et éducateurs. Les portables et systèmes MF à travers l'édifice sont facile à utiliser étant donné la standardisation pour le personnel et les élèves.</p>
Accessibilité des installations scolaires	
Transport	
CCED	
Coordination des services avec autres ministères et organismes	<p>-Mettre le gabarit du PEI vide dans la section PEI</p> <p>-Ajouter une section avec les ressources et organismes communautaires et les services en matière d'autisme</p>

Projet d'une CAA

Classe d'apprentissage alternatif

Région de Peel/Halton
2024-2025



Conseil scolaire Viamonde

Classe d'apprentissage alternatif

Offre une programmation adaptée pour des élèves dont le curriculum de l'Ontario ne répond pas entièrement à leurs besoins académiques, sensoriels et socio-affectifs.

Accueille des élèves à partir de la maternelle à la 6^e année qui proviennent de différentes écoles élémentaires de la région ciblée.

Est composée d'un nombre restreint d'élèves.

Objectifs d'une CAA

L'objectif de ces classes est d'offrir un programme éducatif adapté à chacun des élèves.

Des compétences d'autonomie sont développées de même que sont travaillées quotidiennement les habiletés académiques, sociales, sensorielles, physiques et de communication.

Les élèves apprennent à leur propre rythme et développent les compétences requises pour vivre des relations saines et positives avec les élèves et les adultes de leur milieu.

Critères d'admission à la CAA

Élèves francophones inscrits dans une école du Conseil Viamonde

Élèves âgés entre 4 à 12 ans

Élèves demeurant dans la zone géographique de Peel Halton

Élèves ayant un diagnostic d'autisme, de déficience intellectuelle, d'un handicap de développement

Élèves satisfaisant aux critères d'identification sous les anomalies de communication et/ou d'ordre intellectuel

À ceci peuvent s'ajouter d'autres anomalies

Équipe pédagogique et services aux élèves de la CAA

Enseignant spécialisé en enfance en difficulté

Aide-enseignants et/ou d'éducateurs spécialisés

Appui d'une consultante en autisme

Appui d'un orthophoniste

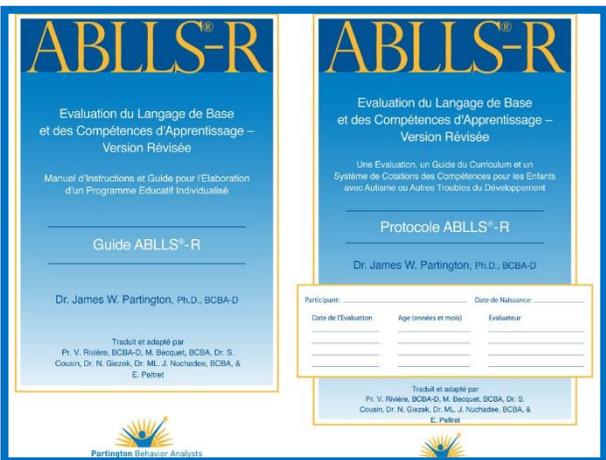
Appui d'une conseillère pédagogique en enfance en difficulté

Appui d'un travailleur social au besoin

Appui d'une psychologue au besoin



Volet pédagogique de la CAA

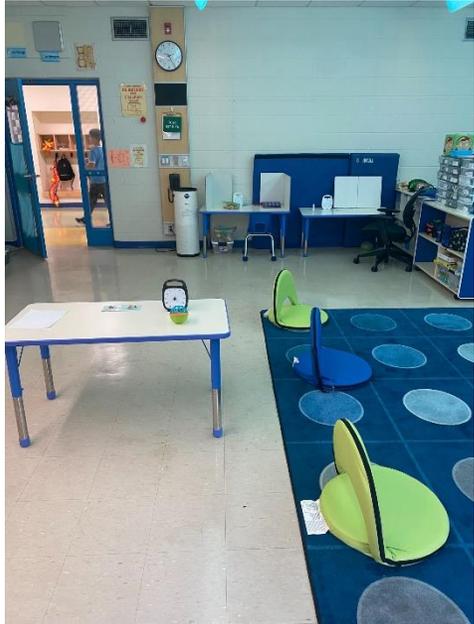


La programmation de l'élève est créée selon ses forces, ses besoins et ses intérêts à partir des attentes du :

- curriculum de l'Ontario et/ou
- curriculum ABLLS-R : évaluation du langage de base et des compétences d'apprentissage (version révisée)

Volet pédagogique de la CAA

- ❖ *Littératie et numératie*
- ❖ *Salle de classe avec divers espaces d'apprentissage, dont des places réservées à l'enseignement structuré*



Volet pédagogique de la CAA

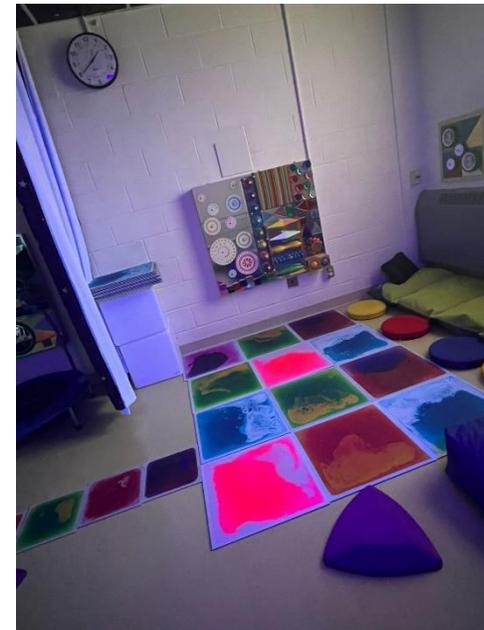
- ❖ *Utilisation de la technologie*
- ❖ *Autonomie dans la vie quotidienne (p. ex., propreté, alimentation, habillement)*



Volet pédagogique de la CAA



❖ *Accès journalier à une salle sensorielle*



Processus de sélection

- ❖ Avec le consentement des parents, la direction partage les rapports d'évaluation psychologique et autres rapports pertinents de l'élève à l'équipe des Services aux élèves du Conseil Viamonde
- ❖ La direction organise une rencontre du Comité d'Identification, de Placement et de Révision (CIPR) en invitant les parents, la direction des Services aux élèves et d'autres intervenants internes et externes si pertinent, afin de discuter des forces et besoins de l'élève et de son placement.

Divers placements possibles

- ❖ Classe distincte pendant au moins 50 pour 100 du jour de classe avec intégration partielle dans une classe régulière
- ❖ Classe distincte à plein temps pendant toute la journée du jour de classe

Rôle de la famille

L'engagement, l'accompagnement et le soutien des parents/tuteurs légaux sont essentiels pour maximiser les progrès de l'élève et son épanouissement dans son milieu scolaire et sa communauté.





Annette Petitpas

Direction des services aux élèves

petitpasa@csviamonde.ca

Transition vers l'école

Services à la petite enfance

Printemps 2024



Conseil scolaire Viamonde

Introduction

Le début de l'école est considéré comme une étape majeure pour un enfant et sa famille. L'entrée à la maternelle ou au jardin d'enfants marque un important changement pour l'enfant et la famille. Cette transition doit être considérée comme un processus et non un seul évènement. Viamonde offre plusieurs activités, activités et services afin de soutenir les enfants et leurs familles pour assurer que la transition vers l'école s'effectue de façon sécurisante pour l'élève.



Stratégie de leadership pour la petite enfance

Objectifs et priorités 2023-2024

- Établir des relations de confiance
- Développer une culture partagée dans les écoles
- Soutenir les enfants ayant des besoins particuliers
- Apprentissage professionnel

Collaboration



Un dialogue actif et continue, une collaboration et un partenariat solide entre le Conseil scolaire, les Gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR), les exploitants de services de garde d'enfants et les partenaires communautaires est nécessaire pour planifier, coordonner et mettre en œuvre des changements et des programmes homogènes et de haute qualité qui optimiseront les expériences harmonieuses pour les enfants et les familles.

Activités et ressources pour la transition vers l'école



Bientôt l'école

Ateliers pour les familles avec enfants préinscrits à la maternelle

Pour faciliter la transition vers l'école et bien préparer les enfants et à sa première rentrée scolaire, le Conseil offre une programmation « Bientôt l'école », qui comprend des conseils pratiques ainsi que des activités amusantes pour préparer au mieux la première rentrée scolaire.

Sessions virtuelles Une fois par mois de mars à juin, les familles ont l'occasion de participer une activité virtuelle animée par des EPEI et enseignantes, où les enfants peuvent vivre en direct un cercle de chansons et une activité de préparation à l'école. Les parents, tuteurs, tutrices ont également l'occasion de poser des questions au personnel.

Padlet Au printemps, le Conseil fait parvenir aux familles un "padlet" d'activités qui offre des astuces, des ressources, des lectures, et autres activités à faire à la maison pour bien préparer les enfants à la rentrée scolaire.

[Bientôt l'école! \(padlet.org\)](https://padlet.org)



Bienvenue à la maternelle

Un événement en présentiel qui a lieu à la fin mai - début juin dans toutes les écoles élémentaires du conseil. Chaque enfant a l'occasion de visiter sa future école accompagné de ses parents, et de vivre des activités éducatives et de se familiariser avec les lieux scolaires comme le gymnase et la cour d'école. [Bienvenue à la maternelle \(csvgamonde.ca\)](http://csviamonde.ca)

Les garderies sont toutes invitées à participer avec une activité de leur choix et faire la publicité de leurs services.

Les agences qui gèrent les Centres ON Y Va sont également invitées à avoir un coin le jour de cet événement.

Transition vers l'école des enfants ayant des besoins particuliers/en difficulté

Afin de mieux soutenir l'inclusion des enfants ayant des besoin particuliers, d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies de planification de la transition vers l'école et les programmes avant et après l'école, le Conseil s'engage à dialoguer activement et à collaborer avec les GSMR, les exploitants de services de garde d'enfants, les partenaires communautaires et les familles afin d'assurer un système de programmes et services pour la petite enfance de haute qualité, adaptés, accessibles et de plus en plus intégrés au niveau de l'école.

Formulaire :

« Consentement à la divulgation de renseignements entre les agences de la petite enfance et le Conseil scolaire Viamonde »



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS ENTRE LES AGENCES DE LA PETITE ENFANCE ET LE CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Je, soussigné(e) _____ de _____
Nom Adresse

École _____ de _____
Nom Adresse

autorise par la présente la divulgation de renseignements (comportement, apprentissage, relations avec les pairs ou autres renseignements concernant mon enfant) entre le personnel de l'école où est inscrit mon enfant et le personnel de l'agence ci-dessous mentionnée, dans le but de contribuer à la transition souple de mon enfant au milieu scolaire : Garderie Franco-Sol _____

Nom de l'élève () ()
Mois Jour Année

Votre consentement autorise uniquement les agences ci-dessus mentionnées à échanger l'information sur votre enfant.

Je renonce à toute revendication contre les programmes et services pour l'enfance et la famille dans le cadre de la divulgation de cette information.

Signature de la personne donnant l'autorisation Lien avec l'élève Date

Signature du témoin Le nom du témoin (imprimé) Date

Conformément à l'article 29(2) de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, auquel le Conseil souscrit entièrement, les renseignements personnels demandés par l'entremise de ce formulaire de divulgation sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'éducation*. Ils serviront à la planification et à la prestation des programmes et services pour votre enfant, à faciliter les communications entre la maison et l'école et à établir le Dossier de l'élève de l'Ontario (DSEO) de votre enfant. Pour toute question relative à la collecte de ces renseignements, prière de vous adresser à la direction de l'école de votre enfant. Ce formulaire sera disponible sur demande dans un format accessible.

C13 Formulaire de consentement à la divulgation de renseignements entre les Agences de la petite enfance et le Conseil scolaire Viamonde 3130-295C13 Formulaire consentement divulgation Agences petite enfance 3130-295 (Bausche.docx) (2016-12)

Formulaire :

« Renseignements sur les besoins particuliers de votre enfant »



RENSEIGNEMENTS SUR LES BESOINS PARTICULIERS DE VOTRE ENFANT
CONFIDENTIEL (une fois rempli)

Le Conseil scolaire Viamonde travaille en collaboration avec les parents et les agences communautaires afin de planifier l'entrée scolaire des enfants et d'assurer la mise sur pied d'un programme qui répond aux besoins de chaque élève. Afin d'appuyer le Conseil dans la collecte des données pertinentes, veuillez remplir ce formulaire et le retourner soit par courriel, par télécopie ou en l'acheminant à l'adresse postale de l'école. Pour de l'aide avec l'accessibilité, veuillez envoyer votre message à accessibilite@csviamonde.ca

Renseignements sur l'école		
Nom de l'école		Adresse de l'école
No de téléphone	Courriel	Nom de la direction d'école

Renseignements sur l'élève		
Nom de famille	Prénom légal	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

1. Quelles sont les principales forces de votre enfant par rapport à son développement ? Veuillez élaborer.

social psychomoteur cognitif langagier autre

2. Votre enfant a-t-il des besoins particuliers par rapport à son développement ? Dans l'affirmative, quelles sont ses principales difficultés? Veuillez élaborer.

social psychomoteur cognitif langagier autre

Conformément à l'article 29(2) de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée, auquel le Conseil assoucit entièrement, les renseignements personnels recueillis par l'entremise de ce formulaire le sont en vertu de la Loi sur l'éducation, L.R.O. 1990, chap. E.2. Ces renseignements serviront à déterminer les besoins des enfants afin de faciliter leur transition vers l'école et assurer une intégration réussie. Pour toute question relative à la collecte de ces renseignements, prière de vous adresser à la coordonnatrice pour l'accès à l'information et la protection de la vie privée à demandevieprivée@csviamonde.ca.

Distribution :
DSO -Dossier scolaire de l'Ontario (original) – SAE - Services aux élèves (copie)
Code classement_Renseignements recueillis afin de répondre aux besoins de votre enfant_ 5150-162
Réf : procédures des Services aux élèves (SAE)

Services aux élèves Viamonde



- Besoins particuliers en éducation spécialisée
- Le coin d'apprentissage : Ressources pour les élèves à besoins particuliers
- Dépliant des Services aux élèves
- Services de réadaptation en milieu scolaire

Équipe de transition

- ❑ Si un enfant bénéficie de services professionnels à l'externe et que la famille souhaite faire le pont entre le milieu scolaire et les services communautaires, familiaux et médicaux, encouragez la famille à en discuter avec l'équipe ressource de votre école.
- ❑ Ensemble, dans une approche multidisciplinaire, nous pourrions mieux répondre aux besoins de votre enfant.

Services communautaires

- ❑ [Services préscolaires d'orthophonie](#)
- ❑ [Enfants ayant des besoins particuliers | ontario.ca](#)
- ❑ [Programme ontarien des services en matière d'autisme : programme de préparation aux débuts scolaires | ontario.ca](#)

Outils de dépistage



- ❑ [Évaluation du développement de l'enfant - Évaluation | Health HQ - McMaster](#)



- ❑ [Liste de vérification de la communication - Surrey Place](#)



- ❑ [Looksee Checklist](#)

Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)

L'IMDPE mesure cinq aspects du développement de la petite enfance :

- santé physique et bien-être
- aptitude sociale
- maturité affective
- acquisition du langage et développement cognitif
- aptitude à communiquer et connaissances générales

Les parents reçoivent une lettre à cet effet. Si vous désirez en savoir davantage sur la manière dont le Ministère de l'éducation de l'Ontario utilise les données, veuillez consulter le site :

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/access.html>

Les résultats du IMPDE seront partagés avec les garderies afin de permettre la planification et le partage de pratiques qui pourront mieux soutenir les jeunes enfants.



Ressources et Liens

[J'inscris mon enfant \(csviamonde.ca\)](https://csviamonde.ca)

[Portes ouvertes | Écoles élémentaires \(csviamonde.ca\)](https://csviamonde.ca)

<https://csviamonde.ca/nos-ecoles/maternelle-jardin-denfants>

<https://www.ontario.ca/fr/page/se-preparer-pour-la-maternelle-et-le-jardin-denfants>

Conclusion

En créant un système véritablement connecté et en développant une culture partagée on pourra assurer une meilleure intégration des services de garde d'enfants et de la petite enfance avec les services éducatifs qui permettront aux enfants de bénéficier d'une expérience de qualité, positive et harmonieuse dans la transition vers l'école et d'une journée fluide et continue entre le service de garde et l'école.

Questions, commentaires, discussion...

Votre avis nous intéresse !!



Objet : Lignes directrices relatives aux Services de réadaptation pour enfants et aux Services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire (août 2023)

Monsieur le Ministre,

Récemment, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC) a publié des lignes directrices concernant les *services d'orthophonie pour enfants d'âge préscolaire* ainsi que des lignes directrices pour les *services de réadaptation en milieu scolaire*. Ce document décrit une orientation à l'échelle provinciale pour la prestation des deux services. Sachant que ces lignes directrices ne proviennent pas directement du ministère de l'Éducation (MÉO), nous tenons à vous faire part de nos préoccupations et attirer votre attention à certains éléments essentiels à considérer afin d'assurer des services en orthophonie équitables, accessibles et de haute qualité pour tous nos élèves, de la maternelle à la 12^e année.

Le CSC Nouvelon croit fortement à l'importance d'avoir des orthophonistes scolaires comme membres essentiels des communautés scolaires, ce qui appuie l'énoncé de pratique de l'Association nationale *Orthophonie et Audiologie Canada* (OAC). Nos orthophonistes scolaires sont intégrées au sein des équipes-écoles et fournissent un soutien bien au-delà de ce qui est décrit dans les lignes directrices du MSESSC (p. ex. : la communication sociale, la littératie, la communication suppléante et alternative) et l'appui indispensable qu'elles offrent favorise la réussite académique de nos élèves ainsi que leur bien-être social et émotionnel. Les orthophonistes scolaires sont dans une position privilégiée pour comprendre les besoins des communautés scolaires ainsi que les exigences et attentes académiques du MÉO. Elles fournissent un soutien indispensable aux besoins de la communauté scolaire, tout en s'alignant avec les priorités systémiques du Conseil et les exigences du MÉO dans le cadre guide de *l'Apprentissage pour tous* (MÉO, 2013).

Le CSC Nouvelon appuie la mise en œuvre d'un modèle de prestation de services unifié (parole et langage) en orthophonie au sein des écoles et croit que ces services doivent être disponibles pour tous nos élèves, de la maternelle à la 12^e année. Tenant compte du rôle essentiel de l'orthophoniste scolaire dans la réussite académique et le bien-être de nos élèves, nous recommandons fortement que les services d'orthophonie soient offerts par des orthophonistes scolaires, sous la direction des conseils scolaires et du MÉO. Suite à l'étude du document déposé par le MSESSC, nous avons de sérieuses préoccupations face aux lignes directrices stipulées. D'abord, les lignes directrices du MSESSC traitent principalement de la transition des services en orthophonie des enfants d'âge préscolaire aux conseils scolaires. Il s'agit d'un changement important puisque les services en orthophonie préscolaires étaient auparavant offerts jusqu'à la fin de la maternelle, sous le mandat des services financés par le MSESSC. Étant donné le lien étroit entre la communication, le développement socioaffectif et la réussite académique, nous croyons à l'importance de prioriser l'identification et l'intervention précoce pendant cette période critique du développement pour mieux préparer l'enfant à son parcours scolaire. Cela dit, l'ajout des dossiers des élèves de la maternelle dès leur entrée à l'école au mandat des conseils scolaires devrait refléter un transfert de financement pour permettre d'appuyer ces élèves, sans avoir

à réduire les services aux élèves qui tombent déjà sous le mandat de l'orthophoniste scolaire. Les données du *National Institute on Deafness and Other Communication Disorders, Bishop et coll, 2016, 2017, Starling 2020*, appuient la nécessité d'assurer la disponibilité des services en orthophonie pour nos élèves jusqu'à la 12^e année puisque plusieurs d'entre eux nécessitent ces services tout au long de leur parcours scolaire.

D'autre part, les lignes directrices du MESSC ne fournissent pas de précisions par rapport aux Services de réadaptation en milieu scolaire (SRMS). À présent, ces services respectent les NPP 81 et 149 qui demeurent en effet. Nous constatons que lorsque nos élèves obtiennent finalement des services SRMS auprès de ces agences externes, la prestation de services suit un modèle médical qui est décontextualisé de la salle de classe, ce qui est très problématique. L'appui de l'orthophoniste scolaire doit combler les manques à ce niveau et adapter le service à la réalité scolaire afin de faire le pont entre l'agence externe et la salle de classe en appuyant l'équipe éducative qui travaille auprès de l'élève.

Nous recommandons fortement que les services en orthophonie soient considérés comme une priorité pour le MÉO au niveau du financement afin d'assurer l'accès et la continuité de services pour nos élèves, de la maternelle à la 12^e année. En tant que membres d'un ordre professionnel (OAOO), les orthophonistes scolaires assurent des services de haute qualité et nous en sommes reconnaissants.

Pour terminer, nous croyons nécessaire de vous signaler les répercussions anticipées suite aux lignes directrices déposées par le MESSC, sur notre service d'orthophonie, sans financement additionnel aux conseils scolaires.

- Nous envisageons une réduction de services en orthophonie auprès de tous nos élèves en besoin en raison de la clientèle préscolaire qui s'ajoute au mandat scolaire déjà débordant.
- Le nombre d'élèves avec besoins en orthophonie ne fera qu'augmenter (de la maternelle à la 12^e année) sans l'intervention adéquate pour répondre à leurs besoins.
- Hausse de sentiments de frustration et d'insatisfaction de la part des parents quant au manque de service en orthophonie (fonds publics).
- Augmentation du temps d'attente pour l'évaluation
- Augmentation du temps d'attente pour obtenir des services d'intervention
- Moins de temps dédié à la formation et l'accompagnement du personnel scolaire en lien avec des pratiques réussies pour soutenir le développement de la communication.

Bien à vous,



A. Crépeau, Président du CCED

cc. CCMEED

Présidents des CCED